

tenue sous la présidence de Monsieur GAYRARD, assisté(e)
de Monsieur JACOB et Madame BAYADA, Conseillers
En présence de Monsieur CHEVILLARD, Rapporteur public
Madame BARTHELEMY, Greffière

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2401391 RAPPORTEURE: Madame Adrienne BAYADA

Titre de l'affaire Annulation du marché AO 02 2023 conclu par le syndicat mixte Pôle aéroportuaire Béziers Cap d'Agde Hérault Occitanie.

Nom des parties
Demandeur GÉNÉRALE INDUSTRIELLE DE PROTECTION ASSISTANCE
Défendeur SYNDICAT MIXTE AEROPORT DE BEZIERS CAP D'AGDE
SOCIETE FALCK

Représentants des parties
Maître SAHEL Kenza (Cour)
SELARL HORTUS AVOCATS (Cour)

Arrêté le 19/03/2026
Le président du tribunal